



# Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Sept 2009  
N° 58

Rassemblement  
Unitaire  
Social  
Ecologique

## Edito

La provocation, pour répondre à la provocation. C'est ainsi que l'on pourrait résumer ce qui s'est déroulé à la fin de la cérémonie du 65<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Calais. Alors que jusque-là tout s'était passé dans la dignité, que l'hommage rendu aux disparus civils et militaires touchait à sa fin, sans que quiconque ait perturbé la manifestation, les forces de police ont décidé que la liberté d'expression serait dorénavant encadrée, à leur convenance ! Sans avoir pu lire ce qui était écrit, sur la ou les banderoles, de jeunes manifestants pour la plupart, ils ont bousculé, tiré, arraché pour se saisir de...

Mais depuis quand donc, dans ce pays, le fait d'exprimer de manière pacifique une opinion différente de celle du pouvoir en place peut-il être considéré comme un trouble à l'ordre public? Certes, je pense que le moment choisi n'était pas le meilleur, mais après tout celui choisi par le sous ministre Besson ne l'était pas non plus. Par ailleurs, nul n'étant censé ignorer la loi, les forces de l'ordre feraient bien de relire les textes à la rubrique : « abus de pouvoir », d'autant que si d'habitude peu de citoyens osent témoigner, là j'y étais, j'ai vu et je pourrais témoigner. On souhaiterait que les choses s'enveniment à Calais, que l'on ne procéderait pas autrement.



Jacky Hénin

## La jungle évacuée, et maintenant ??

Vous trouverez ci-joint une partie de la position de Jacky Hénin sur les événements de cette semaine. Ces propos sont à rapprocher de l'article de fond sur la question paru dans le Rusé 42. Pour (re)consulter ce document, taper : <http://leruse.fr>

« Eric Besson l'avait annoncé, il l'a fait !

Du bel ouvrage, CRS, bulldozers, tronçonneuses, semi-remorques...

La Jungle est démantelée et les passeurs sont, c'est certain, en état d'arrestation.

Si le sujet n'était aussi sérieux, cela pourrait ressembler à une superbe histoire des « pieds nickelés ».

Quel responsable doté d'un minimum de jugeote peut penser qu'en prévenant le banc et l'arrière banc 3 jours avant (y compris par voie de presse), ceux qui font commerce de la douleur des autres vont attendre sagement qu'on vienne les interpellés ?

Si Monsieur Besson n'était pas ministre, on pourrait croire qu'il ne dispose pas de toutes ses facultés !

(...) Aujourd'hui la jungle est démantelée et alors, qu'a-t-on réglé ? Rien !

Tout au plus s'est-on aperçu de la présence de plus de 100 mineurs !

Demain, dans quelques jours,

ceux qui croient que le bonheur est de l'autre côté seront de retour, et que fera-t-on ?

Prendra-t-on la décision d'envoyer la légion étrangère ? Jettera-t-on des appâts pour inoculer des maladies comme pour les animaux ?

Il est temps, grand temps, de mettre la Grande-Bretagne devant ses responsabilités, et d'offrir au nom de la République française des douches et des toilettes.

Au delà du blabla, des déclarations stériles et des effets d'annonce : vite la stricte humanité !!!! »

## Infos ou Intox?

Les mauvaises langues prétendent que le torchon brûlerait entre la princesse et de nombreux élus du Modem, à un point tel qu'ils auraient bien du mal à communiquer ensemble.

Aux dires des informateurs, principale visée par la cheftaine, Michèle la présidente de l'ophlm, qui aurait fait savoir qu'elle appréciait fort peu l'attitude de mépris affichée à son égard par sa collègue. La vice-présidente du CCAS aurait également

fait savoir qu'elle ne serait pas dupe de la mission qui aurait été confiée à Pépé B : la surveiller et rapporter ses faits et gestes. Est-ce pour cela qu'on ne la verrait plus ni de prêt ou de loin du côté de la rue du pont Lottin ?

Egalement visé, notre mousquetaire d'adjoint au sport, dont le crime serait de vouloir vivre sa vie d'élu. Il aurait fait dire qu'il en avait plein les bottes d'être considéré pour... infos ou intox ?



## Le saviez-vous ?

De nombreuses personnes nous posant la question régulièrement, nous vous rappelons que, oui, Jacky Hénin marie. A plusieurs reprises il a d'ailleurs été sollicité pour procéder au mariage de couples qui ne souhaitaient pas être unis par des membres de la nouvelle municipalité. Alors si on vous pose la question, vous saurez...

## En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

### « SeaFrance doit licencier »

C'est elle qui le dit ! Concernant la situation de SeaFrance, sur Daily Motion vous pourrez constater de vous-même que le maire de Calais a une analyse particulière de la situation : « SeaFrance doit licencier le moins possible tout de suite. » Ben oui, pourquoi faire autrement si on peut licencier ?

### Courriers

Cette semaine Jacky Hénin a écrit au président de la CAC, au maire de Calais et à la présidente de Calais Promotion. Objet des courriers ? simplement leur demander de pouvoir, dans le respect de la loi, consulter les factures réglées par la CAC ou Cap Calais pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 30 juin 2009 concernant : les dépenses de restaurants... Les factures liées aux prestations as-

surées par des traiteurs pour les différentes cérémonies... Les frais d'hébergement ayant donné lieu à paiement par la communauté soit au titre des factures réglées directement par la communauté soit au titre des frais exposés par les élus... Par ailleurs, « je souhaite pouvoir consulter les contrats de travail de l'ensemble des personnels exerçant leur activité au cabinet du Maire... J'aimerais consulter, le cas échéant, les dépenses de restaurants ainsi que les factures liées aux prestations assurées par des traiteurs pour toute manifestation organisée par Calais Promotion, ainsi que toutes dépenses exposées par Calais Promotion pour la promotion du territoire » (ex : expo Yann Arthus Bertrand à Lille et Paris...). Histoire de les mettre en forme et pourquoi pas si nécessaire de vous informer sur...

## On y pense

### « Un Marx et ça repart »

A l'occasion de la sortie de son livre « Un Marx et ça repart », Alain Bocquet sera présent au Channel, scène nationale, Bd Gambetta pour une séance de dédicace, suivie d'un débat :

le mardi 29 septembre prochain  
à partir de 17 h 30

Venez nombreux.



## Incroyable, mais vrai!

C'est un extrait du compte-rendu du dernier conseil d'administration en date du 08 septembre 2009, qui est particulièrement éclairant sur la pensée de nos élus. Les propos seront repris mot pour mot :

« Madame DEWET (NDLR : belle-mère de, devinez qui ?) souhaiterait que l'aide « cantine » soit réétudiée et que les bons ne soient pas donnés automatiquement. Si les parents ne travaillent pas, l'enfant peut manger à la maison. »

Le directeur précisera : « qu'il s'agit là d'une aide facultative et que la décision est laissée à l'adminis-

trateur. »

Pour être tout à fait honnête ce même directeur ajoutera : « qu'il s'agit d'une mesure socialement intéressante, pour un impact financier tout à fait mesuré. »

Trop tard le mal est fait. Ainsi donc, cette brave Madame DEWET pourra, si elle le souhaite, retirer à toutes les familles (dont elle étudiera le dossier) l'aide à la cantine lorsque les mamans n'auront pas d'emploi !

Il ne lui sera pas venu à l'esprit que maman à beau ne pas travailler, si le frigo est vide il n'y aura

rien à manger !

Alors que cette aide a été inventée pour que cesse le fantasme stupide mais persistant de ces pauvres qui utiliseraient l'argent de l'aide sociale pour acheter de l'alcool, pour permettre à des enfants de manger à leur faim, voilà qu'une « dame patronnesse » qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez, veut retirer le pain de la bouche d'enfants de familles en difficultés. C'est tout simplement abject !

Mais qu'en pense la princesse ?

## L'environnement : suffit pas d'en parler !

Natacha Bouchart aime l'environnement. La preuve : elle a consacré 200 000 € (et...) pour faire venir l'expo de photos de Yann Arthus Bertrand dans le parc St-Pierre. Super ! Et pour montrer que son désir de protéger la planète, ce n'est pas du flan, elle a décidé de... ne pas participer à la Journée : « En ville sans ma voiture ». Finalement, quand on regarde bien, l'ancienne municipalité en parlait peut-être moins mais elle agissait beaucoup plus : construction et reconstruction aux normes les plus avancées des deux stations d'épuration, avec le Sevadec construction d'une usine de biométhanisation, du centre de tri, mise en place

du tri sélectif, construction de déchetteries modernes et gratuites, action avec le réseau de transports notamment utilisation de Diester (carburant propre) pour les bus, achat de voitures équipées GPL pour la municipalité, avec la communauté d'agglomération projet d'aménagement de la zone du Colombier-Virval en zone naturelle (au fait, c'est tombé dans les oubliettes ?)... Sans compter qu'elle participait à la « Journée sans ma voiture », occasion de sensibiliser les Calaisiens en organisant des animations en ville un dimanche, histoire de ne pas gêner le commerce.

Alors, vous avez dit environnement ?

## Vous avez dit égalité de traitement ?

De fidèles lecteurs du Rusé nous ont interpellés pour nous faire part de leur étonnement quant au traitement réservé par *La Voix du Nord* au compte-rendu du dernier conseil municipal dans leur édition du 15 septembre. « *Même si le journaliste a donné la parole à Jacky Hénin le lendemain pour répondre aux attaques de Natacha Bouchart (sur la situation des femmes de ménages NDLR), le moins que l'on puisse dire c'est que le traitement n'était pas très équitable : pas d'appel en UNE pour l'explication de Jacky Hénin mais une affichette sur le « coup de*

*balai » la veille.* » C'est vrai que le Journal de Natacha, dans le même temps, donnait au sein du même article, la version de Natacha Bouchart et la réponse de Jacky Hénin.

Nous aurions été tentés de répondre à nos lecteurs : « Mais non,... » Seulement voilà, il y a eu l'évacuation de la jungle. Et force nous est de constater que le communiqué envoyé par Jacky Hénin dès le mardi après-midi est bien paru dans le Journal de Natacha du 24 septembre (enfin un extrait, mais c'est déjà ça...) mais pas dans *La Voix du Nord* qui a pourtant donné

les réactions de Jack Lang, Dominique Dupilet, Jean-Luc Mélenchon, Martine Aubry, le NPA, ou Noël Mamère pour ne citer que ceux-là. Ajoutons pour finir que dans l'édition du 24 septembre, *La Voix du Nord* publie un extrait d'un courrier de lecteur (manifestement fort mal informé sur l'affaire) qui attaque Jacky Hénin sur le traitement des femmes de ménage allant même jusqu'à se poser en donneur de leçons...

On voudrait jeter le discrédit sur un homme, on ne s'y prendrait pas autrement.

## « Rendre le licenciement plus humain » (!)

C'est bien connu, le coq est le seul animal qui chante les pieds dans la merde. Alors notre coq local, Blet, après un cocorico laborieux nous a pondu une perle dont il a le secret (voir article licenciement Sea-France sur son blog) : « **il faut rendre le licenciement plus humain** ».

Imaginez donc votre employeur venant vous chercher, le bras sur l'épaule, pour un café-spéculos à volonté et vous annonçant, la larme à l'œil qu'il doit se séparer de vous.

Il a pensé à tout l'animal : pour les traites de la maison, pensez tentes de survie de type homologué "Jungle". D'ailleurs on attend les nouveaux proprié-

taires ! Le camping, les enfants vont adorer !

5 fruits et légumes par jour, c'est exagéré ! Où est le bon vieux temps de l'orange aux étrennes !

Pour la viande, pas de souci, la supprimer c'est lutter efficacement contre le cholestérol, fléau des nantis.

Et pourquoi ne pas créer votre société de relogement ? Vous pourriez bien remporter les 100 000 euro accordés par la CAC pour l'innovation et le développement durable.

Alors, rassuré par tant de sollicitude, vous quitterez votre employeur en le remerciant de son humanité, façon Philippe Blet !

## Ca m'gratte

### La faute des migrants

« *Je suis soulagée,* » déclarait Natacha Bouchart aussitôt après l'évacuation de la jungle ce mardi. Pas un mot sur la souffrance de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes qui n'avaient déjà plus rien et qui ont perdu en quelques heures le peu qui leur restait encore. En revanche des mots qui font mouche lorsqu'elle parle de : « *nuisances et du manque de développement économique* » provoqué par la présence des migrants. Classe ! Tiens au fait, avant, le manque de développement économique à Calais, c'était la faute des cocos en général et de Jacky Hénin en particulier, aujourd'hui c'est la faute des migrants...

### A gauche de la droite

Toujours à l'occasion de l'évacuation de la jungle, Philippe Blet et les élus de son groupe ont pris une position très différente de celle de Natacha Bouchart déclarant : « *s'attaquer au camp de fortune ne résoudra rien et surtout pas le problème. (...) Mettre en avant les quelques faits divers ne sert qu'à reprendre la thématique*

*sécuritaire pour justifier une opération inutile.* » Belle dissonance au sein de la majorité. Mais outre le fait qu'il est « amusant » de constater une nouvelle fois que « l'entente cordiale » a du plomb dans l'aile, on a eu beau chercher on n'y a trouvé ni le nom de Gérard Grenat, ni celui d'Antoine Deguisnes. Question : est-ce un oubli ? Le signe d'une brouille avec Philippe Blet ? Ou celui d'un « rattachement » à la majorité UMP ? Allez savoir... Remarquez par les temps qui courent les transferts vont vite.



## La phrase...

« *Je ne serai ni Ramsès II ni Hénin II* » de Philippe Blet à propos du projet de déménagement de l'école d'art. Ajoutant que selon lui « *on ne peut pas faire n'importe quoi* (en référence au complexe ICEO - qui fait l'unanimité - et à la Cité de la Dentelle - dont la municipalité actuelle estime pourtant qu'elle est l'une des raisons de l'augmentation de fréquentation touristique de cet été... Trop drôle) *et rester dans les budgets que l'on s'est fixé !* » Bien sûr, c'est un mensonge : les dépenses de fonctionnement de ces équipements étaient bel et bien prévues par l'ancienne municipalité. Mais manifestement Philippe Blet a du mal à l'admettre. Ou à le comprendre ! Peut-être ne sait-il tout simplement pas gérer un budget. En fait Philippe Blet a choisi : il sera Néant I<sup>er</sup> !